



Deux jugements contradictoires à un mois d'intervalle

Par **coco18122**, le **28/07/2008** à **22:24**

bonjourrrnvoilàrrn j'ai deux affaires en coursrrnl'une, faite en décembre pour l'augmentation de la pension alimentairernl'autre en février, référé pour la sécurité des enfants pour violences de leur père sur ma personne et devant eux (sont traumatisés)rrnnpour la pension la délibération a eu lieu en mairnmais le jugement vient de tomber avec reprise de la garde des enfants par le paparnnpour le référé... depuis février il avait plus la garde sauf 3heures tous les 15 jours et pas de vacances, et ce en attendant le résultat de l'enquête psy qui a été repoussée à la rentréernnle problème c'est que le jugement fixant la pension est arrivé (merci les retards) après le référé et donc annule celui ci pour remettre le droit de visiterenfin, je pense ?????rrncest ce qu'une ordonnance est plus forte qu'un jugement ?rrnlequel des deux prendre en compte ?????rrnje suis pauméernet je suis surrendettée à cause de mon ex, je ne peux donc pas faire appel du jugement et me retrouve à ne pas pouvoir me défendre... merci la justice française qui n'est vraiment pas faite pour les pauvres !!! rnje n'ai pas droit à l'aide juridictionnelle.... parce qu'il me paye la pension et ça me fait dépasser le quotarnrnest ce que quelqu'un pourrait me répondre ?????rrnmerci d'avance pour votre aide

Par **solution**, le **01/08/2008** à **16:20**

Il me semble que la dernière décision est la bonne (jugement ou ordonnance c'est pratiquement pareil).rrnEn effet, si le père est violent que vous l'avez prouvé, il est plus important, dans leur intérêt, si vous le pouvez, que les enfants restent avec vous.rnrnVous pouvez également vous renseigner auprès de Mairies pour un rdv gratuit avec un avocat.

Par **coco18122**, le **01/08/2008** à **18:49**

bonjour rnet merci pour votre réponse
en effet je vais prendre en compte le jugement qui est arrivé en dernier, et donc qui remet le droit de visiter
de toute façon c'est aout pour moi cette année, donc il ne les aura pas du tout
du mois
merci encore
bon week end